



ᑲᑎᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕᑦ ᑲᑎᑎᑦᑕᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

**PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
TENUE LE 4 MAI 2010**

(APPROUVÉ)

Sont présents :

Claude Abel, membre nommé par le gouvernement du Canada
Gilles H. Tremblay, membre nommé par le gouvernement du Canada
James Yantha, membre nommé par le gouvernement du Canada
Michael Barrett, membre nommé par l'Administration régionale Kativik
Sylvie Létourneau, membre nommé par le gouvernement du Québec
Jean Couture, membre nommé par le gouvernement du Québec
Paule Halley, membre nommé par le gouvernement du Québec

Sont absents :

Adamie Kalingo, membre nommé par l'Administration régionale Kativik
Charlie Arngak, membre nommé par l'Administration régionale Kativik
Stéphanie Benoit, secrétaire exécutive

La conférence téléphonique débute à 10h30 le 4 mai 2010 et l'ordre du jour suivant est adopté :

1. Projet de loi n°89 : Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect
2. Projet de Règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau
3. Plan Nord : suivi de la 123^e rencontre
4. Dates et lieu de la prochaine réunion

1. Ce projet de loi vise le renforcement du respect de la loi par l'introduction de nouvelles sanctions administratives et le rehaussement des sanctions pénales. Le comité s'interroge sur la pertinence de l'implication du CCEK dans le cadre de ce projet de loi. Un membre propose d'en faire une analyse pour vérifier si des enjeux nordiques en résultent.
2. Le comité examine le projet de Règlement sur les redevances sur l'utilisation de l'eau et discute des répercussions possibles sur les municipalités nordiques. Un membre s'assurera de vérifier si le CCEK doit intervenir dans ce dossier.
3. Dans le cadre du Plan Nord, le comité se questionne sur les actions à entreprendre à un moment où, dans le contexte de ce projet, le rôle du CCEK est encore inconnu. Les membres discutent de la préparation d'un projet de lettre qui serait adressée à M. Christian Dubois (sous-ministre associé au Plan Nord et au territoire), avait été discuté comme action à entreprendre par le comité. Outre le fait de signaler l'intérêt du CCEK à être impliqué dans la démarche, la lettre devra aborder entre autres les points suivants : l'importance de faire connaître la CBJNQ et son chapitre 23 ainsi que notre comité advenant notre participation plus active à un groupe ou comité du Plan Nord. On s'entend pour que les membres transmettent à la personne responsable du projet de lettre des préoccupations à l'égard du Plan Nord.

4. Les membres analysent les possibilités de rencontres aux endroits suivants pour la 124^e réunion du CCEK : a) Kuujjuarapik b) Kangirsuk. On s'entend pour prioriser Kuujjuarapik. À partir des démarches déjà entreprises par la secrétaire exécutive, le président fera des appels téléphoniques pour vérifier les disponibilités aux Hôtels Coop.



Stéphanie Benoit
Secrétaire exécutive
15 juin 2010